



Nous contacter :

Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79370 Fressines
Tél: 05.49.73.98.73
Fax: 05.49.73.98.74
mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Sommaire :

Edito

Les décisions du conseil municipal

- Les décisions diverses
- Rentrée scolaire 2016 : les horaires, les tarifs
- Les réunions du conseil municipal au second semestre
- Bibliothèque : les horaires d'été
- Le plan canicule
- Urbanisme, les formulaires téléchargeables sur internet
- Collecte des ordures ménagères : modification des horaires

À savoir

- Une nouvelle entreprise sur Fressines

Vie associative

- Forum des associations le 3 septembre
- La fin de saison des Fressi-nous
- La tribu des Tamalous
- Théâtre : où en sont les Baladins de Fressines
- Métronome et son « Festival d'automne »
- Enjoy Fressines
- Théâtre : FRESS'SCENE
- Pétanque loisirs
- Fressines en fêtes : Ran'diner

Date à retenir

- Le 14 juillet 2016

Edito

Par le Fressines infos hors série du mois de mai, nous vous informions du début des travaux d'aménagement de sécurité sur la départementale 7, travaux qui devraient se terminer fin août. Nous venons d'apprendre par les services du département que les enrobés, dont ils ont la charge, ne pourront se réaliser que début septembre. Bien évidemment cette annonce ne nous satisfait pas, mais nous n'avons pas d'autre solution que de l'accepter et d'adapter le planning en conséquence. D'ici là, nous espérons connaître la décision du Conseil Départemental sur la subvention et la prise en charge des enrobés de la départementale 5. Les travaux de construction du restaurant scolaire respectent le planning, pour une livraison du bâtiment fin 2016 et une prise de possession des lieux à la sortie des vacances de

février 2017. En séance du 24 mai dernier, par délibération, les élus ont émis un avis réservé sur l'ouverture de la 9^{ème} classe compte tenu des effectifs connus au moment du débat. Suite au conseil d'école du 13 juin, à de nouvelles inscriptions qui porteraient le nombre d'enfants à 227 et à mon entretien téléphonique avec Mme l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Melle, les élus ont revu leur position et ont souhaité cosigner avec les membres du conseil d'école un courrier demandant à M. le directeur académique l'ouverture de la 9^{ème} classe. Il nous faut maintenant prévoir la logistique et le personnel pour assurer dans les meilleures conditions l'accueil des enfants pour la rentrée 2016. Depuis le début de l'année l'emploi du temps de vos élus est plus que chargé, avec plusieurs fois par

semaine 2 réunions par soir, pour la mise en place de la future intercommunalité, dont les compétences sociale et scolaire font débat. M. le préfet nous a adressé son arrêté de périmètre de cette future communauté de communes sur lequel il nous faut délibérer avant le 15 août prochain. Deux rendez-vous vous sont proposés dans les prochains jours. Le samedi 2 juillet pour l'ouverture de l'espace jeux sur le plateau de la salle des fêtes et je profite de cet écrit pour remercier chaleureusement le personnel technique pour l'aide apportée dans ce programme de travaux. J'espère également vous retrouver nombreux aux festivités du 14 juillet. Je vous souhaite une bonne lecture de votre Fressines infos et de belles vacances ensoleillées.
Le Maire
Christian Nivau

Les décisions du conseil municipal

Les décisions diverses

Depuis le dernier Fressines Infos, les décisions suivantes ont été prises :
Achat du feu d'artifice : pour le 14 juillet, à la société SEDI pour un montant 1 951 €.
Entretien des routes : 12 tonnes de PATA (goudronnage partiel) vont être appliquées sur l'ensemble du territoire de la commune pour un montant de 7 140 €.
Matériel de restauration : achat d'une cellule de refroidissement pour un montant de 4 234,68 € TTC et d'un robot de cuisine pour

un montant de 2 391,91 €.
Equipement mairie : acquisition d'un logiciel de réservation pour la salle des fêtes et autres bâtiments communaux pour un montant de 414 € TTC avec une maintenance annuelle de 142,37 €.
Emprunt pour le restaurant scolaire : souscription d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 600 000 € au taux fixe de 1,72 %, avec un remboursement trimestriel sur 20 ans.

Inauguration de l'espace jeux le 2 juillet 2016 à 16 h

Depuis plusieurs semaines, les agents communaux et différentes entreprises sont intervenus pour installer l'espace jeux, en prolongement du terrain de tennis et du plateau multi activités sur l'espace « Albert Cailbault ». Les travaux de finition sont en cours. L'ensemble de la population et bien sûr les plus petits et leurs parents sont invités à venir découvrir cette nouvelle aire de jeux qui leur est dédiée, lors de l'inauguration qui est fixée le samedi 2 juillet à 16 h. Cette inauguration sera suivie d'un goûter pour les plus petits et du verre de l'amitié pour les plus grands.

Les décisions du conseil municipal

Rentrée scolaire 2016 : les horaires, les tarifs

L'année scolaire se terminera par un goûter offert par la municipalité aux enfants le lundi 4 juillet à 15 h.

Déjà la rentrée se prépare, elle aura lieu le jeudi 1er septembre à 8 h 45.

Les cours débuteront tous les matins à 8 h 45, et se termineront les lundis, mardis et jeudis soirs à 16 h, Les mercredis à 11 h 45 et les vendredis à 15 h.

Tous les vendredis, des activités péri scolaires seront proposées toujours avec les animateurs de la communauté de communes. De plus pour cette nouvelle année deux ATSEM ont été formées pour mettre en place des projets d'APS et apporter aux enfants plus de choix d'activités. Depuis le mois de janvier des bénévoles interviennent à l'école avec une section de la ligue de l'enseignement « lire et faire lire », afin de proposer aux enfants intéressés des lectures de livres adaptés à leur âge.

La garderie :

Le matin la garderie ouvrira à 7 h 15 et le soir elle se terminera à 18 h 45. La vacation du

matin sera payante de 7 h 15 à 8 h 25 (tarif 1,50€) puis gratuite de 8 h 25 à 8 h 45. Le soir la garderie est gratuite 16 h à 16 h 30 les lundis, mardis et jeudis, les vendredis elle est gratuite de 15 h à 16 h et les mercredis, elle est gratuite de 11 h 45 à 12 h 30. Le soir il n'y a plus que deux tarifs de 16 h à 18 h (1,50 €) et de 18 h à 18 h 45 (+1 €).

Au-delà des tranches horaires énoncées ci-dessus une pénalité sera appliquée d'un montant de 6,65 €.

La cantine :

Tarif pour un repas enfant : 2,24 €

Ouverture d'une neuvième classe.

Suite aux effectifs présentés lors du conseil d'école du 13 juin, l'éducation nationale vient de confirmer le 21 juin l'ouverture d'une neuvième classe. Celle-ci sera installée dans la garderie actuelle.

Le fonctionnement de la garderie risque d'être perturbé jusqu'à l'ouverture de la nouvelle cantine avec un accueil des enfants sur deux pôles.

Les réunions du conseil municipal au second semestre

Le conseil municipal a arrêté le calendrier des réunions pour le deuxième semestre 2016. Elles auront lieu les mardis 5 juillet, 23 août, 13 septembre, 4 octobre, 25 octobre,

15 novembre et 6 décembre, les réunions ont lieu à la mairie, salle du conseil, à 20h30. Toute personne peut y assister, les séances sont publiques.

Bibliothèque : les horaires d'été

Pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque est ouverte uniquement les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30.

Pendant les vacances d'été, les enfants qui empruntent des livres dans le cadre de l'école

peuvent venir à la bibliothèque avec les parents. Les bénévoles seront ravies de les recevoir afin d'augmenter la fréquentation de notre bibliothèque, qui nous vous le rappelons est gratuite.

Le plan canicule

Comme chaque année, le plan national canicule a été déclenché le 1^{er} juin. Dans ce cadre et en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde, une veille auprès des habitants

de la commune qui souhaitent être suivis en cas de canicule, est mise en place. Pour vous inscrire, appeler le secrétariat de mairie au 05.49.73.98.73.

Urbanisme, les différents formulaires téléchargeables sur Internet

Les différents documents d'urbanisme, les cerfa : n° 13404*03, déclaration préalable pour travaux, installations et aménagements non soumis à permis, n° 13406*03, permis de construire pour maison individuelle et/ou ses annexes et n° 13410*02, certificat d'urbanis-

me a) d'information b) opérationnel sont téléchargeables sur le site internet des services publics. <https://www.service-public.fr/> Les dossiers complets, formulaires et plans sont ensuite à fournir à la mairie en trois exemplaires.

A savoir

Collecte des ordures ménagères : modification des horaires

A partir du 20 juin et jusqu'au 16 septembre 2016, la collecte des ordures ménagères s'effectuera le matin **dès 5h30 au lieu de 7h00**. En cas de grande chaleur et pour de meilleures conditions de travail, les collectes de l'après-midi seront avancées au plus tôt dans la journée. Il est demandé aux usagers de sortir leur poubelle la veille de la collecte.

Arrêté du Maire : d'autre part, en raison des poubelles restant dehors tous les jours et par soucis de salubrité, le maire vient de prendre

un arrêté pour réglementer la présence des poubelles sur les lieux publics, après le passage des ripeurs. Cet arrêté précise que les poubelles doivent être sorties au plutôt la veille de la collecte (jeudi 17 h) et rentrées au **plus tard le samedi midi**.

Passé ce délai, les poubelles seront ramassées par la commune et les propriétaires devront venir les récupérer en mairie aux heures d'ouverture contre une amende de 38 €. Cet arrêté est applicable immédiatement.

Information aux habitants de la Porte de la Galinière

Les habitants de la Porte de la Galinière qui n'auraient pas encore retiré leur N° d'habitation sont invités à le faire auprès du secrétariat de mairie de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les poubelles doivent être sorties au plutôt la veille de la collecte (jeudi soir) et rentrées au plus tard le samedi midi.

À savoir

Une nouvelle entreprise sur Fressines

M. Alexis AUDOUIT vient de créer son entreprise spécialisée dans l'accompagnement à l'amélioration et la rénovation énergétique de bâtiments. Le concept : conserver le patrimoine existant tout en réduisant les consommations d'énergie grâce à des interventions ciblées et préconisées en rapport avec le bâtiment, le comportement de ses occupants, l'environnement et la loi de finance en vigueur. Pour cela, trois phases d'intervention sont proposées. L'étude

consiste à répertorier l'état et les besoins énergétiques de l'habitat et de ses occupants. Ensuite la programmation, dans cette phase, nous allons chercher les moyens techniques, logistiques et financiers (entreprises locales qualifiées, aides, analyses des devis). Puis la phase d'accompagnement, il s'agit d'une assistance au maître d'ouvrage durant les travaux jusqu'à leur réception. N'hésitez pas à le contacter au : 06.33.64.60.69 ou alexisaudouit@gmail.com

La vie associative

Forum des associations le 3 septembre 2016

Pour la septième année consécutive, les associations communales, avec la commune, ont décidé le principe d'un forum des associations à la rentrée.

Ce forum aura lieu le samedi 3 septembre 2016 de 9 h à 12 h à la salle de la mairie. Nous y reviendrons dans le Fressines Infos de fin août.

La fin de saison des Fressi-nous

La saison des Fressi-nous s'achèvera par un pique-nique le mercredi 29 juin. Nous reprendrons nos activités le mercredi 7 septembre de 9 h 30 à 11 h 00 à la salle des fêtes. Le jour de la rentrée scolaire, 14 de

nos « petits bouts » prendrons le chemin de l'école pour la 1ère fois, nous aurons une pensée toute particulière pour eux. Bonnes vacances à tous. A très bientôt " Les Fressi-nous "

La tribu des Tamalous

Nous nous réunissons le jeudi après-midi, de 14 h à 18 h 30, dans la petite salle de la salle des fêtes (sauf au mois d'août). Nous avons comme projet, dès que le beau temps sera là, un pique-nique et divers jeux, ainsi qu'une sortie avec repas au restaurant. Si vous souhaitez vous joindre à nous et profiter

de moments agréables et conviviaux, vous serez accueillis chaleureusement. A très bientôt de vous connaître. contacts : Marie-Jo Fourmy: 06.85.11.74.61. Guy Orry: 06.14.11.24.50 Jocelyne Menuey-Hann: 06.74.98.47.32.

Théâtre : où en sont les Baladins de Fressines

Le mois dernier nous avons laissé nos « pauvres » Baladins dans la salle d'attente du cabinet médical d'un grand spécialiste de renommée internationale sur les troubles obsessionnels convulsifs. Les curieux auront pu voir, en consultant notre site web(1), la photographie pirate prise par un paparazzi indiscret, montrant comment nos six malades passent leur temps Cependant, même un jeu aussi interminable qu'il soit, a une fin et l'attente devient longue, de plus en plus longue. Les esprits s'échauffent, malgré la température glaciale du dehors, et un docteur qui n'arrive toujours pas, retenu à Roissy pour un problème de passerelle. Bloqués dans cette salle de vingt mètres

carrés, nos Baladins sont pourtant bien décidés à ne pas laisser passer leur tour, après avoir déjà attendu trop longtemps ce rendez-vous, pris près de 12 mois plus tôt : « ...un an d'attente pour jouer au Monopoly...! ». D'autant plus que l'expectative risque d'être encore plus longue que prévue !!!

Que notre cher public se rassure. Tous les Baladins ne sont pas malades et ceux encore sains de corps et d'esprit vous préparent, en première partie, un show à base de sketches, plus hilarants les uns que les autres, à vous donner des crampes dans les zygomatiques. Bonnes vacances à tous.

(1) <http://baladinsfressines.e-monsite.com>

Métronome et son « Festival d'automne »

Dans le cadre de son festival d'automne, l'association Métronome, en collaboration avec l'association Fressines en fête, vous propose deux concerts à la salle des fêtes.

Vendredi 9 Septembre à 21 heures : retour à Fressines du guitariste et ami de **Phil Collins, Ronnie Caryl** avec ses musiciens. 2 heures de musique avec Phil Collins, les Beatles, Joe Cocker, Eric Clapton...

Vendredi 21 Octobre à 21 heures

Hommage à **Michel Delpech**

5 musiciens et un chanteur sur scène pour

vous interpréter ses plus belles chansons.

A ce jour plus de 150 places par concert (300 places assises possibles par concert) ont été réservées. Alors pour les Fressinois, avant de diffuser le programme de notre festival dans la presse, vous pouvez réserver et acheter vos billets pour un concert ou pour les deux auprès de Patrice Barboteau 10 route de La Crèche ; tél: 06.86.80.76.28

Concert Ronnie Caryl : 12 euros

Concert Michel Delpech : 10 euros

Les deux concerts : 20 euros

227

C'est le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2016. Concrètement cela signifie l'ouverture d'une neuvième classe qui a été confirmée le 21 juin par l'Inspecteur d'académie.

Cette ouverture de classe, avant la mise en service du nouveau restaurant scolaire (janvier ou février 2017) va engendrer un jeu de chaises musicales au niveau des bâtiments.

La garderie actuelle va être transformée en classe.

Pendant quelques mois, la garderie se fera partiellement dans la salle de motricité et dans le modulaire de la cour du haut.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante :

<http://www.fressines.net/>

La vie associative

Enjoy Fressines

La fin de l'année scolaire s'annonce, marquée pour les enfants d'Enjoy Fressines, par leur spectacle présenté lors de la fête de l'école, samedi 25 juin à 16 heures 30.

L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 1er juillet de 18 à 19 heures dans la petite salle, à la salle des fêtes : bilan de l'année scolaire 2015-2016, souhaits et projets pour l'année scolaire à venir. Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : enjoyfressines@yahoo.fr ou par téléphone :

Aude-Marie BENETREAU : 05.49.09.02.47 ou au 06.11.34.16.42

Isabelle COMBAREL : 06.32.31.55.40 ou au 06.32.31.55.40

Théâtre : FRESS'SCENE

Fress'scene vous donne rendez-vous le lundi 5 septembre à 18 h 45, pour l'inscription de vos enfants et ados qui souhaitent rejoindre le groupe théâtre dans la bonne ambiance des répétitions et/ou ateliers. Pour les adultes qui souhaitent profiter d'un moment de détente et de convivialité (petit groupe de 6 personnes), des ateliers auront lieu le lundi soir de 20 h 30 à 21 h 30 ; préinscriptions également le lundi 5 septembre (travail sur la voix, la timidité, la confiance "en soi et aux autres", le bien-être, le corps, le stress, l'espace, la relaxation, réflexion, improvisations, les expressions...).

Pour les curieux : <http://www.fress-scen.e-monsite.com>

Vous pouvez contacter Bénédicte au 06.64.77.55.17 ou b.benedicte79370@gmail.com

A très bientôt, la troupe.

Pétanque Loisirs

La salle des fêtes : concours de pétanque le samedi 27 août à 14 h 30 et second concours le samedi 10 septembre à 16h00 + soirée barbecue après le concours.

Fressines en fête : Ran'dîner

Comme tous les ans, l'association Fressines en Fête vous propose son traditionnel ran'dîner. Cette année, la date retenue est le samedi 24 septembre 2016. Les départs pourront s'effectuer entre 17 h 30 et 20 h de la salle des fêtes de Fressines. Il est nécessaire de s'inscrire avant le 20 septembre dernier délai. Le coût de cette activité est inchangé : 12 euros pour ceux nés avant le 31 décembre 2004, 6 euros pour ceux nés entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2005. Plusieurs parcours vous seront proposés. Contact : Myriam FOUCHÉ au 06.98.48.28.72 (heures des repas)

Date à retenir

Comme pour l'année passée, les festivités de la fête nationale se dérouleront uniquement sur une journée, avec le tir du feu d'artifice le 14 juillet au soir.

Jeudi 14 juillet : espace Albert Cailbault

12 h 00 ☞ Repas en commun sur le stade, apporter son panier avec la traditionnelle tourtière.

L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.

Attention : concours de la plus belle tourtière

15 h 00 ☞ Animations : pêche à la ligne pour les petits, jeux divers, concours de pétanque, rallye pédestre, jeux libres sur le plateau multi activité...

18 h 00 ☞ Remise des lots

19 h 00 ☞ Dîner en commun avec le «**miget**» offert par la commune, apporter son panier. L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.

22 h 30 ☞ Retraite aux flambeaux, départ de la salle des fêtes.

23 h 00 ☞ Tir du feu d'artifice depuis la vallée du Lambon

Buvette et vente des lampions assurées par l'association de théâtre pour les ados « FRESS'SCENE »